EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **28 septembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt huit septembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Eric SEVRE**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Nicole DUMAS, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - PRESENTATION DU RAPPORT RELATIF AUX CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC COOPERATIVE DE MAI

Rapporteur : Monsieur Olivier BIANCHI

L'Art L1411-3 du code général des collectivités territoriales modifié par la loi n° 2002-1 du 2 janvier 2002 précise que le rapport d'activités produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

L'activité du délégataire de la Coopérative de Mai vise plusieurs objectifs :

- Une politique de formation des publics, d'ouverture et de découverte musicale
- Une politique tarifaire modérée
- Une politique de diffusion éclectique qui concerne tous les courants de musiques actuelles mêlant artistes régionaux (représentant au moins 20 % de la diffusion globale) nationaux et internationaux
- Un accompagnement pour les groupes locaux relevant d'une démarche de professionnalisation
- Une politique d'aide à la création au travers de formules adaptées (résidence, filage, répétition)

L'équipe de la Coopérative était constituée de 22 personnes au 31/12/2006.

Pour l'année 2006, le rapport de l'exploitant fait notamment apparaître les points suivants : 111 concerts (en 2005 – 117 concerts) répartis de la façon suivante :

- 83 concerts produits par la Coopérative représentant 30198 spectateurs payants (34486 spectateurs en 2005) et un total global de 75804 visiteurs pour l'ensemble des activités (pour 84505 en 2006)
- 28 concerts accueillis

Concernant les 83 concerts produits par la Coopérative de Mai :

- 44 se sont déroulés au club
- 39 dans la grande salle.

Par ailleurs, 6 ont été proposés gratuitement.

Parmi cette diffusion, une place très significative (35 %) est consacrée à des formations régionales représentant 37 groupes différents. Ces groupes régionaux ont pu se produire dans le cadre de concerts « dédiés », de « plateaux », de premières parties ou de projets spéciaux (création).

La Coopérative de Mai a accueilli 28 concerts produits par des producteurs extérieurs louant la salle (12 par des sociétés commerciales, 16 par des associations – dont 5 par le Festival Europavox).

Le tarif moyen d'un billet par concert produit par la Coopérative est de 15,33 € (contre 17,38 € en 2005). Ce montant demeure toujours très attractif par rapport aux tarifs pratiqués dans le secteur privé (en moyenne 22 €).

La carte coopérative (16 €) permet de bénéficier d'une réduction de 4 € sur chaque concert.

La Coopérative de Mai organise également une diffusion « Hors les murs » qui concerne :

- 9 dates dans le cadre du 63 tour
- 20 coproductions avec la Baie des Singes
- 1 concert à l'église de Tourzel-Ronzières
- 1 concert place de Jaude – Fête de la Musique, à l'initiative de la Ville

L'activité du délégataire comporte également un important volet d'actions culturelles dans le domaine de l'accompagnement et des résidences artistiques.

En 2006, 3 groupes (Kissinmas, The Elderberries et Cocoon) ont bénéficié du programme « Repère » qui permet à partir d'un diagnostic réalisé pour révéler les besoins de chaque artiste, de mettre en place un accompagnement personnalisé sur une période de 12 mois.

Il convient de noter que ces trois formations ont signé en 2007 avec des labels professionnels.

D'autres dispositifs sont également proposés à :

- 24 groupes locaux qui ont pu bénéficier du programme « Coup d'pouce »
- 8 groupes locaux qui ont pu bénéficier du programme « Zoom » (soutien à la programmation).

En 2006, 2 groupes (Shaolin, The Elderberries) se sont produits sur la scène du Printemps de Bourges.

En matière de résidence de création notamment dans le cadre de filages (préparation au concert), 71 journées ont été consacrées à cette activité au profit de 19 groupes ou artistes :

- 36 journées au Moulin des Volontaires (Tourzel)
- 25 dans le club de la Coopérative
- 10 en grande salle.

D'une façon plus singulière, une création a été menée par 3 jeunes groupes locaux (Kaolin, Kafka et Kunamaka) et deux artistes confirmés (Vincent Ségal et Cyril Atef). A l'issue de 5 jours de répétitions, cet ensemble a présenté un concert gratuitement au public.

Parmi les autres initiatives, il convient de citer :

- Accueil et participation au festival Europavox
- Production de la 1ère compilation MC1/Back qui a permis à 11 groupes locaux d'enregistrer un titre dans des conditions professionnelles
- Découverte du Printemps de Bourges
- Le journal FAC – revue culturelle gratuite conçue pour des relais étudiants sur l'actualité de la Coopérative.
- Programmation d'expositions dans le hall de la Coopérative
- Participation à la campagne sur les risques auditifs.

En 2006, le budget d'exploitation de la Coopérative s'élevait à 2.181.946 € (2.068.988 € en 2005) et a bénéficié d'un financement public global de 1.020.446 € qui se décompte de la façon suivante :

- DRAC Auvergne 110.000 €
- Conseil Régional 80.000 €
- Conseil Général 150.000 €
- Clermont Communauté 110.000 €
- La participation de la Ville s'est élevée en 2006 à 448.000 € (contre 428.471 € en 2005).

Il vous est demandé de prendre acte de la communication de ce rapport.

D E L I B E R A T I O N

La proposition de Monsieur BIANCHI, mise aux voix, est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 octobre 2007

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI